BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR

CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE)

Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions Rue Gaucheret 92-94, 1030 Bruxelles

tel: 02/227.57.02

Site internet : http://www.irceline.be



Mercredi 03 mars, 10h30

BULLETIN D'INFORMATION PARTICULES FINES

Dépassement du seuil d'information pour les particules fines.

SITUATION ACTUELLE

Aujourd'hui, des concentrations élevées en particules fines (PM10) ont été enregistrées par les réseaux de mesure des 3 Régions. Les moyennes sur les 24 dernières heures en PM10 et en PM2,5 dépassent respectivement 50 μg/m³ et 35 μg/m³ en Flandre. En Wallonie, le seuil d'information pour les PM10 est également dépassé au nord du sillon Sambre-et-Meuse. En Région Bruxelloise, le seuil d'information n'est pas atteint.

Moyenne glissante 24-heures régionale	PM10	PM2.5
Flandre	62	37
Bruxelles	49	28
Wallonie	44	23
Wallonie (nord Sillon Sambre-et-Meuse)	<i>51</i>	26

50 $\mu g/m^3$ en PM10 et 35 $\mu g/m^3$ en PM2.5 sont les seuils à partir desquels la population est informée dans les trois Régions.

Les concentrations de particules sont élevées en raison de la remise en suspension de poussières et de la formation de particules secondaires (inorganiques et organiques). Les particules inorganiques secondaires sont formées par des réactions entre les oxydes d'azote (provenant principalement du trafic) et l'ammoniac (agriculture) lorsque les conditions météorologiques sont favorables (peu de vent, nuits humides et fraîches, ensoleillé pendant la journée). Un nuage de poussière du Sahara peut également contribuer dans le courant de la journée à l'augmentation des concentrations de particules fines.

SITUATION POUR AUJOURD'HUI ET LES PROCHAINS JOURS

Les conditions météorologiques restent défavorables aujourd'hui.

La nuit prochaine et demain matin, une zone de pluie traversera le pays. Un air polaire moins pollué entrainera une amélioration significative de la qualité de l'air à partir de demain.

Etant donné que les concentrations moyennes devraient être supérieures à 50 μg/m³ (en moyenne glissante en PM10) pendant plus de 24h, la phase d'information est activée.

PERSONNES DE CONTACT

En Flandre:

- Vlaamse Milieumaatschappij (VMM): Madame Katrien Smet tél. : GSM : 0473/99.28.70
- http://www.vmm.be

À Bruxelles:

- Consultez le pollumètre, mis à jour toutes les heures : http://www.qualitedelair.brussels
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : info@environnement.brussels ou 02/775.75.75
- Bruxelles-Environnement : Service presse: presse@environnement.brussels 0490/52.37.89
- Cabinet du Ministre A. Maron : Pascal Devos (porte-parole) : GSM : 0478/34.23.77 pdevos@gov.brussels

En Wallonie:

- Cabine de la Ministre Céline Tellier : Nathalie Guilmin 0499/20.70.16
- http://www.awac.be/

CELINE:

- FR: M. Philippe Maetz tél.: 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 GSM: 0473/84.35.15
- NL: M. Frans Fierens tel.: 02/227.56.71 GSM: 0494/62.91.40
- http://www.irceline.be (aussi pour inscription à la liste de diffusion par e-mail)